

CSE : 650 000€ d'excédent et rien pour les salariés ?

EXCÉDENTS NON REDISTRIBUÉS AUX SALARIÉS, NOUVELLE GRILLE QAF 2021, La CGT est mécontente et le fait savoir !

Petit historique :

Un accord a été signé par toutes les Organisations Syndicales pour mutualiser les dotations de l'employeur au CSE sur les 3 UES (RC, MS et AGSH). Pour le CSE de Pau, cela ne changera rien à sa dotation actuelle mais pour le CSE de Paris, une baisse de 500€ de dotation par salarié est prévue.

Sous l'impulsion de la CGT, un groupe de travail a été mis en place pour harmoniser les pourcentages de subvention du QAF entre les CSE de PAU, de PARIS et le CSE Central, différents à ce jour.

Pour arriver à un consensus, il a été proposé que Pau augmente sa subvention de 5% par lettre de QAF (par exemple QAF E= 55% de subvention au lieu de 50% actuellement) et qu'en contrepartie Paris baisse la sienne de 10%. Pour Pau, cela aurait engendré une augmentation budgétaire de 380 000 € facilement absorbable en regard des recettes et pour Paris une économie non négligeable face à la perte de dotation.

Avec cette solution, tous les salariés palois étaient gagnants en étant subventionnés de 5% supplémentaires quelque soit leur QAF !

Malgré l'accord tacite en groupe de travail, auquel toutes les organisations syndicales ont participé, le CSE de Paris a voté contre en séance plénière !! La CGT est perplexe...

Conséquence du vote à Paris : le CSE de Pau a fait machine arrière en revenant à la grille QAF 2020 comme base (seulement revalorisée de 1% au niveau des tranches) pour le QAF 2021.

Sauf que pour la CGT, le compte n'y est pas !

Explication :

Arguant de la baisse des recettes du fait du transfert des expatriés du contrat Total SA vers le contrat TGI ainsi que des départs à la retraite non compensées par des embauches, le SICTAME - UNSA (qui gère le secrétariat du CSE de Pau) et la CFE/CGC (trésorerie du CSE) veulent reconduire un plan d'économie des activités portant sur 10% du budget, assorti d'une lettre de cadrage à chaque commission.

Sauf que le confinement dû à la COVID va créer cette année au CSE de Pau un excédent budgétaire de plus de 650 000€, auxquels devraient s'ajouter près de 200 000€ venant des annulations de colonies de vacance du CSEC.

Toutes les nouveautés instaurées cette année, tels que l'aide scolaire de la maternelle aux études supérieures et tous les investissements prévus, tels que la réfection des salles de bain et de la chaudière de notre maison familiale *La Renardière* à Chantemerle, ou la création d'un terrain de PADDLE au stade Blanchard, étaient déjà prévus au budget 2020 et donc ne rentrent pas en ligne de compte en tant que dépenses imprévues.

Ce sont bien plus de 650 000€ d'euros d'excédent qui viennent alimenter la trésorerie du CSE de Pau !

Pour la CGT, toute cette somme doit être redistribuée aux salariés !



PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS

Excédent CSE : Les Propositions de la CGT



PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS

- La CGT a fait la proposition de ne pas reconduire la grille 2020 mais d'augmenter de 5% les subventions par lettre QAF, ce qui permettrait de redistribuer à tous les salariés une partie de l'excédent de trésorerie en fonction de leur consommation.

Les autres élus ont opposé à la CGT le vote fait en CSE de Paris et n'ont rien voulu savoir.

- La CGT a également présenté cette nouvelle grille favorable aux salariés palois et parisiens au CSE Central, qui bien sûr n'a pas eu l'issue d'un vote favorable en séance.
- La CGT a fait une nouvelle fois la demande du retranchement de l'impôt sur le calcul du QAF pour ne plus pénaliser les célibataires et les familles monoparentales (tout en veillant à préserver la subvention des salariés les plus modestes), mais là aussi une fin de non recevoir !
- La CGT a fait la demande d'une demi part supplémentaire pour tous dans le calcul du qaf afin de baisser votre lettre : la aussi, NIET !

Toutes ces mesures nous ont été refusées, malgré l'excédent COVID !

Cet excédent doit revenir en totalité aux salariés par une mesure forte
et ne pas rentrer dans les caisses du CSE .

Une fois de plus, la soit-disante gestion « en bon père de famille » du CSE se fait au détriment des salariés. Au vu de la crise sanitaire et du re-confinement en cette fin d'année, le début d'année risque fortement d'engendrer moins de consommation en ce qui concerne les vacances et les voyages des salariés, et donc un excédent supplémentaire est à prévoir.

La CGT a d'autres propositions à faire et se fera entendre ! Elles sont tout à fait réalisables :

- ✓ Augmenter les plafonds (général & liberté),
- ✓ Places de cinéma à 3,50€ au lieu de 5€,
- ✓ Chèques lire/culture subventionnés à 50%
- ✓ Nombre de dossiers libertés supérieur à 3 pour l'année prochaine,
- ✓ Distribution de chèques vacances...



Vous avez des idées !
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

CSE = Comité SOCIAL et Economique.

Pour la CGT, les dotations versées au CSE par la direction doivent être redistribuées aux salariés. Un CSE n'a pas vocation à capitaliser et ses excédents ne doivent pas alimenter sa trésorerie en dehors du nécessaire fonds de roulement déjà largement existant.

La CGT fait entendre votre voix et défend vos intérêts !!!

Centre Scientifique
& Technique Jean Féger
F017 - avenue Lantibau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

Tour Coupole
& St Martin d'Hères
01801 - 2 place Jean Millier
1e Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 72 75
06 28 78 94 34

Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)
Pôle Economique 2 - BIM7
64170 ACQ
05 59 67 37 37

@CGTtotal
 facebook.com/CGTTota
 amont-holding.cgl-uces@total.com
 cp.cgtotal.fr
 06 28 / 8 94 34